

En guise de (provisoire) conclusion

Jean-Marie Fecteau

Volume 61, Number 2, Fall 2007

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/018067ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/018067ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this note

Fecteau, J.-M. (2007). En guise de (provisoire) conclusion. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 61(2), 299–301. <https://doi.org/10.7202/018067ar>

moderne récupérera par la suite, au Québec comme en Angleterre. Ne pas le reconnaître ferait véritablement reculer l'histoire ; ce qui n'est pas le cas des travaux novateurs de Fecteau sur le libéralisme de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Bref, bien que j'apprécie énormément l'analyse critique que Jean-Marie Fecteau a faite de mon livre, je suis en désaccord avec les interprétations qu'il donne de ma pensée, de mon argumentation et, plus généralement, de la période d'avant les Rébellions. Mais à lui le dernier mot.

En guise de (provisoire) conclusion

JEAN-MARIE FECTEAU
Département d'histoire
Université du Québec à Montréal

La réponse de Donald Fyson à ma note critique est, ceux qui le connaissent s'en étonneront peu, à la fois claire et précise, tout en allant, en peu de mots, au fond des choses. L'espace qui m'est imparti dans le texte qui clôt cet échange étant encore plus restreint, je me contenterai de remarques finales qui ne doivent surtout par être conçues comme le « dernier mot » d'un débat qui, je le crois sincèrement, mérite de continuer.

Je laisserai de côté la question de la place laissée aux « facteurs structurels », et notamment à la dimension « ethnique » dans notre histoire. Certains textes publiés récemment dans cette revue¹ me laissent croire que le débat sur cette dimension de notre histoire est loin d'être terminé et je traiterai ailleurs plus au long de cette question. J'écarterai de même ici la question de l'histoire « par le bas ». Je me contenterai de signaler, en passant, que la connaissance « théorique » des grands systèmes judiciaires est une voie tout aussi valide pour déceler les ressemblances, similarités, voire identités logiques entre des institutions juridiques se donnant à

1. Michèle Dagenais et Christian Laville, « Le naufrage du projet de programme d'histoire "nationale" », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 60,4 (printemps 2007) : 517-551.

l'observation sommaire comme radicalement différentes, que la connaissance de leur fonctionnement au quotidien, ou par le bas. Je crois avoir montré il y a longtemps que malgré justement des différences de formes importantes, les systèmes judiciaires français et anglais relevaient fondamentalement de la même logique. Il s'agit, ici, encore, d'une question d'interprétation où le constat de la pratique ne jouit d'aucune préséance interprétative en soi.

Je voudrais simplement centrer ces ultimes remarques sur la question de l'interprétation du changement historique, et des philosophies fondamentalement différentes qui nous séparent, Fyson et moi. S'agit-il simplement de la « vieille question sur l'opposition entre la continuité et le changement », tel que l'exprime mon collègue? Oui, si on considère comme « vieille » la question centrale de l'interprétation historique des rapports dialectiques entre synchronie et diachronie. Le fait est que cette question a relativement peu à voir avec les « faits empiriques » dont se réclame sans cesse Fyson, et tout avec la lecture interprétative que l'on fait des phénomènes révolus sujets à notre quête de sens.

Dans un texte célèbre, Bourdieu dénonçait l'« illusion rétrospective », la « regressio ad infinitum du surpassement érudit » à la base de la pratique historique de tous les jours². L'histoire devient ainsi une sorte de « fuite en arrière », où la lecture des choses dans les catégories de l'origine (ou de la succession...) grève et, à mon sens, fausse l'analyse du mode d'inscription de l'objet de recherche dans la logique d'ensemble qui lui donne ultimement sens. Et, quoiqu'en dise mon collègue, ce problème n'a strictement rien à voir avec de soi-disant « preuves empiriques ». La volonté de saisir le sens d'une réforme, de mesurer son importance dans le processus temporel, de jauger en quoi elle modifie la logique d'opération d'un mode de régulation quelconque, peut toujours être ramenée à un entêtement agaçant, mais elle ne peut, comme le pense Donald Fyson dans un spasme empirique exactement du type que je dénonce, être « démentie par les faits ». Et ce, tout simplement parce qu'on parle ici d'*interprétation* ou de lecture du réel, parce qu'il ne s'agit pas d'« établir » le fait, mais d'en mesurer la portée. Et cela implique une opération conceptuelle qui n'a

2. Pierre Bourdieu, « Le mort saisit le vif », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 32-33 (avril-juin 1980) : 5. Il précise : « Aux raisons ordinaires qui portent à penser l'histoire comme recherche des responsabilités, s'ajoute en leur [les historiens] cas une sorte de pli professionnel : à l'inverse des artistes d'avant-garde, qu'elle pousse à la fuite en avant, la recherche du dépassement distinctif les incline à remonter toujours plus haut dans le passé, à montrer que tout a commencé plus tôt qu'on ne l'avait pensé, à découvrir des prédécesseurs aux précurseurs, à déceler les signes avant-coureurs des signes annonciateurs » (*loc. cit.*).

rien à voir avec la réalité d'un fait ou d'un autre. La police du Bas-Canada a connu, très partiellement, un processus impliquant l'usage du salariat et une relative spécialisation des tâches. Ces faits, personne ne les nie et là n'est pas, justement, la *question*. Mais interpréter cette institution comme profondément intégrée dans une logique en plein dépérissement, au lieu d'en faire l'annonciatrice des temps à venir, avoir cette lecture plutôt qu'une autre *importe* énormément, car elle détermine, on le sait au moins depuis Febvre, voire Durkheim, les choix analytiques qui suivront dans la suite du travail de l'historien. C'est que l'enjeu de cette « vieille » question est énorme. Elle touche l'interprétation que la pratique historique fait du temps et du processus de changement historique. C'est que penser que le réel change principalement au rythme de petites mutations accumulées, chaque « réalité » étant en conséquence dotée de son historicité propre, et irréductible, est une lecture (et une philosophie) de l'histoire qui, sans aucunement pouvoir prétendre être plus proche du « réel », n'en détermine pas moins souvent notre regard sur la vie et sur notre métier.